

de la part des amis de Gabriel Larroque

Appel à TEMOINS manifestation de soutien à Nicolas Lyon le 23 juin
et arrestation arbitraire de plusieurs jeunes

Témoignages à adresser ou remettre à
Maître Jean Marc MIGLIETTI Avocat à la Cour 25, rue Saint Antoine 69 003 LYON
Tel 04 72 84 27 85 / 04 78 18 91 58 (télécopie)
miglietti-avocat@orange.fr

Chers amis,

Beaucoup parmi vous étiez présents à la manifestation de ce dimanche 23 juin à Lyon en soutien à Nicolas Bernard Buss.

Vers 20 h 40, plusieurs manifestants qui s'étaient assis à l'angle de la rue de Bonnel et de l'avenue de Saxe, ont été interpellés dont Gabriel Larroque (jeune en polo rose photo plus bas)

Aucun ordre de dispersion réglementaire, ni aucune sommation réglementaire de la part d'un officier de police ou de gendarmerie ou préfet n'a été donné comme la loi l'impose.

Sans ces avertissements réglementaires préalables et obligatoires qui s'imposent à la police avant de faire usage de la **force** Gabriel LARROQUE a été gazé puis matraqué et roué de coups par les forces de l'ordre (constat médical). D'autres de ses camarades également.

Mis en garde à vue, il est renvoyé devant le tribunal correctionnel pour « rébellion » et « participation à un attroupement malgré ordres de dispersion et sommations ».

NOUS AVONS BESOIN DE VOS TÉMOIGNAGES pour éviter la condamnation de Gabriel (et ses camarades) voire déposer **plainte** devant l'autorité judiciaire pour **violences volontaires et abus d'autorité policières. (à Maitre JM. Miglietti dont coordonnées en tête)**

Si vous étiez présent à la manifestation jusqu'à 20 heures 40/ 45 (moment ou Gabriel fut « interpellé ») et que vous n'avez pas entendu ni ordre de dispersion, ni sommation par haut parleur, ni vu d'autorité policière Revêtue d'une écharpe rouge ou d'un brassard tricolore, haut parleur en main, (ni vu de fusée rouge) Il est important que vous puissiez **témoigner au plus vite** sur l'honneur.

Vous trouverez en pièce jointe, un modèle d'attestation dont nous avons besoin pour Gabriel et les autres.

Si le contenu vous convient vous pouvez le reprendre en l'état dès lors qu'il correspond à la vérité.

Si l'attestation était mensongère, vous vous exposeriez aux mêmes poursuites que Gabriel et à minima, pour avoir participé à un attroupement illicite.

Lyon le 26 juin 2013

autre avertissement semblable, ni aucune sommation telle que « on va faire usage de la force "ou formule du même genre .

Je n'ai vu ni officier de police revêtu d'une écharpe tricolore, ni officier de gendarmerie avec un brassard tricolore. Je n'ai pas vu d'autorité policière ou autre munie d'un haut parleur.

Je me tiens entièrement à la disposition de la justice pour confirmer mes dires.

Fait àle signature

1 copie de pièce d'identité

2 le cas échéant copie de la photo de Gabriel Larroque signée en annexe (si conforme à votre constat)

**ATTESTATION à faire parvenir sans délai
par voie postale et si possible aussi par mail
à
Maitre Jean Marc MIGLIETTI *Avocat à la Cour*
25, rue Saint Antoine
69 003 LYON
04 72 84 27 85 et 04 78 18 91 58 (télécopie)**

miglietti-avocat@orange.fr et <http://www.miglietti-avocat.com/>

